



Toulouse le 25 juillet 2022

Objet : Actualités sociales

20 juillet 2001 : Vote de la loi créant l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) en faveur des personnes âgées. Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2002.

La tribune 18 juillet 2022 : Le président a confirmé son objectif de « progressivement décaler l'âge du départ légal obligatoire à la retraite jusqu'à 65 ans » mais sur un horizon plus lointain, « au début des années 2030 ». Ce qui revient à décaler de quatre mois par an l'âge de départ pour atteindre « moins de deux ans à la fin du quinquennat ».

Capital 18 juillet 2022 : Le projet de loi sur le pouvoir d'achat inclut la revalorisation de 4% des retraites au 1^{er} juillet 2022. Si le vote tarde trop, la revalorisation ne sera pas appliquée en août sur les pensions de juillet. Un rattrapage est cependant prévu pour que la hausse concerne bien les pensions de juillet.

Métro 19 juillet 2022 : En Belgique, le gouvernement est parvenu à un accord sur la réforme des pensions. L'un des points les plus compliqués portait sur l'accès à la pension minimum (20 ans de travail effectif pour la pension minimale).

Le monde 16 juillet 2022 : Le Sénat s'attaque aux « angles morts » du contrôle des EHPAD. Les élus préconisent de limiter la part des établissements lucratifs. « La prédominance des questions liées à la qualité de la prise en charge des résidents a fait passer au second plan, les questionnements sur l'usage des fonds publics ... Nous souhaitons que les contrôles financiers soient plus précis et systématiques ... « Il faut trouver les moyens de contrôler les groupes au niveau de leur siège et non pas seulement à l'échelle de chaque établissement ». Il faut créer 56 000 places d'EHPAD d'ici 2030 : comment faire pour que cette perspective ne profite pas d'abord aux établissements privés à but lucratif. Le Sénat propose également de « restreindre très sérieusement les mécanismes de défiscalisation de l'investissement locatif en EHPAD ».

Pour accroître les moyens une loi « Grand Age » est une « priorité absolue ».

Libération 19 juillet 2022 : Alors que Brigitte Bourguignon était ministre déléguée sous la tutelle du ministre de la Santé, Jean-Christophe Combe hérite d'un ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des personnes Handicapées, avec, en sus, une ministre déléguée chargée des personnes handicapées. Dans ce vaste et complet portefeuille regroupant la famille, la pauvreté, les personnes âgées et le handicap, le défi du vieillissement de la population française n'est qu'une facette.

SYNERPA le 4 juillet 2022 : « Face à un phénomène de transition démographique sans précédent, il est plus que jamais nécessaire que l'exécutif se saisisse rapidement des sujets de fond pour assurer à chacun l'accompagnement qu'il souhaite et dont il a besoin ».

Il est temps de planifier le financement de la toute jeune cinquième Branche de la Sécurité Sociale dédié à l'autonomie, pour sortir d'une logique comptable au coup par coup.

Le Monde 20 juillet 2022 : Depuis 2004, chaque ville tient des registres pour joindre les personnes âgées isolées. Mais le dispositif n'est pas suffisant. Santé Publique France : « ces

registres sont constitués sur la base du volontariat, donc nombre de personnes, y compris les plus vulnérables, n'y sont pas recensées. Audrey Garino (PCF) : le confinement a accru l'isolement des personnes âgées. Depuis cette période « certaines personnes âgées se sont habituées à vivre seule. Beaucoup ont du mal à sortir et voir du monde ». Jérôme Guedj (ancien président socialiste de l'Essonne) préconise que l'Etat autorise les conseils départementaux à transmettre les fichiers de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et de la PCH (Prestation de Compensation du handicap). Cette mesure pourrait être financée par la cinquième Branche Autonomie de la Sécurité Sociale, au titre des politiques de prévention.

Les Echos 20 juillet 2022 : La « retraite » n'est plus un « retrait » du monde pour quelques dernières années de sa vie. Dans une étude de l'IFP, 72% des Français se réjouissent de leur départ à la retraite. La « maison de retraite » n'est pas le bon terme pour désigner l'EHPAD qui accueille 10% des personnes de plus de 75 ans. L'EHPAD n'a jamais prétendu être une maison. 38% des Français de plus de 60 ans pensent quitter leur domicile un jour. Mais seulement 14% imaginent des solutions alternatives à leur logement. Il faut doubler l'offre de « résidences autonomie » y intégrant l'accès à un service de « care management ». Ce pourrait être financé par la généralisation des forfaits soins (aujourd'hui, seulement 15% des résidences autonomie en bénéficient).

Elnet 21 juillet 2022 : La cour de cassation rappelle que, même après le décès de sa femme, un gendre demeure tenu d'une obligation alimentaire envers sa belle-mère.